

## Eaubonne : l'investissement amputé de 4,5 M€

La Chambre régionale des comptes avait été saisie par le préfet après le rejet du budget en avril. Elle vient de rendre son avis qui sera étudié au conseil municipal ce mercredi.



Le conseil municipal d'Eaubonne va débattre du rapport de la chambre régionale des comptes. LP/C.L.

Par C.L.

Le 2 juillet 2019 à 19h14

Le conseil municipal d'Eaubonne prévu ce mercredi devrait de nouveau être agité. Parmi les points à l'ordre du jour figure en effet une présentation de l'avis rendu par la chambre régionale des comptes. Celle-ci avait été saisie par le préfet le 30 avril dernier, après que le conseil municipal a rejeté [à deux reprises le budget primitif](#). « La chambre a procédé à divers ajustements des dépenses et des recettes de fonctionnement du budget principal, explique l'organe de contrôle. En revanche, en section d'investissement, elle a procédé à des modifications conséquentes. »

Les prévisions de dépenses d'investissement, qui constituaient l'un des principaux sujets de discorde, ont ainsi été réduites de 4,5 M€. La chambre a en effet limité les crédits inscrits aux seules opérations déjà engagées ou ayant fait l'objet d'une délibération du conseil municipal. Retirant les dépenses relatives à la maison de santé, au bâtiment pour la police municipale ou à la résidence pour personnes âgées, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une délibération. Elle a également réduit de 5,2 M€ les prévisions de recettes d'investissement liées à une cession immobilière.

### « La chambre redonne au conseil municipal la capacité de se prononcer »

« La ville n'est ni endettée, ni sous curatelle, souligne le maire (LR), Grégoire Dublineau. La chambre redonne au conseil municipal la capacité de se prononcer. » « Nos positions ont été confortées et confirmées, souffle de son côté Corentin Le Fur, ancien maire adjoint (LR) chargé des finances, qui a depuis créé un nouveau groupe d'opposition. Nous avons notamment alerté sur le fait que le montant des investissements était totalement colossal. »

Une commission municipale des finances est d'ores et déjà prévue ce jeudi, pour une décision modificative. Le conseil municipal devrait donc se réunir une nouvelle fois la semaine prochaine.